Pour insertion dans l'enquète publique en cours du 03/01 au 0.3/02/2018 aux soins de Mr Guion :

Je ne suis pas contre le bitume, nous en avons besoin pour nos axes routiers, mais je suis contre l'implantation de ces centrales à enrobé sur le site de la carrière de Sainte Magnance, à 200 mètres des habitations, sous les vents dominants qui vont rejeter des fumées et odeurs fortement désagréables sur nos maisons, jardins, champs et le Citystade où jouent nos enfants et petits enfants.

De quel droit la santé, la quiétude et la qualité de vie des cordoisiens valent moins que les vignes et le tourisme chablisien ?

Pascale Arnoud 35, rue de la chaume Lacarre 89420 Sainte Magnance.